Carrières & Emploi

BILAN DE COMPÉTENCES

Le **bilan de compétences** permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet professionnel. La finalité du bilan de compétences est de définir un projet professionnel ou un projet de formation. Découvrez nos autres formations dans le domaine de l'accompagnement RH.

FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES : ORGANISATION

À l'ADRAR, **faire un bilan de compétences** s'organise ainsi :

- Lieux de formation : Toulouse et Tarbes
- Effectif : Prestation individualisée
- Le bilan de compétences se déroule durant 24 heures sur 6 à 12 semaines
- Délai d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois

ADRAR Formation est un **organisme agréé bilan de compétences**.

PROFILS & PRÉREQUIS

Le bilan de compétences est destiné aux personnes souhaitant engager une démarche de reconversion :

- Salariés en CDD ou CDI
- Salariés en mission d'intérim
- Demandeurs d'emploi

BILAN DE COMPÉTENCES : PRIX & MODE DE FINANCEMENT

Bilan de compétences : prix, mode de financement... On vous dit tout.

- Différents dispositifs peuvent être mobilisés en fonction du statut du candidat (salarié, demandeur d'emploi...).
- Le **financement du bilan de compétences** est éligible au CPF.
- ADRAR Formation vous conseille et vous accompagne également sur la question du financement de la prestation.
- Le **coût du bilan de compétences** est de 1500 €.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le bilan de compétences doit permettre de :

- Faire le point sur ses expériences professionnelles et personnelles.
- Repérer et évaluer ses acquis liés au travail, à la formation, à la vie sociale.
- Identifier ses savoirs, compétences, aptitudes, motivations, etc...
- Déceler ses potentialités inexploitées.
- Recueillir et mettre en forme les éléments permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel.
- Gérer au mieux ses ressources personnelles.
- Organiser ses priorités professionnelles.
- Savoir utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou dans le choix de carrières.

85% de stagiaires satisfaits

DÉROULEMENT & CONTENU DE LA PRESTATION

Réaliser un bilan de compétences, cela se déroule en 3 étapes :

1. Une phase préliminaire

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.
- Définir et analyser la nature de ses besoins.
- Informer l'intéressé des conditions de déroulement du bilan, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.
- Définir le calendrier de l'action.

2. Une phase d'investigation

- Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, le cas échéant évaluer les connaissances générales.
- Déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.
- Cette étape permet une meilleure connaissance de soi et de l'environnement professionnel visé.

3. Une phase de restitution

- Recenser les facteurs permettant de favoriser ou non la réalisation de pistes professionnelles et le cas échéant d'un projet de formation.
- Confirmation ou infirmation des pistes après exploitation des recherches, enquêtes et observations in situ avec plan d'action opératoire à court et moyen terme.
- Remise au bénéficiaire d'un document de synthèse à usage social.
- Réalisation d'un entretien de suivi physique entre 6 et 9 mois après le bilan.

L'ADRAR vous accompagne afin que vous puissiez bénéficier du **meilleur bilan de compétences**.

MÉTHODES & MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le bilan est mené par un conseiller unique.

- Prestation adaptée aux besoins de chaque candidat.
- La méthodologie et les pratiques mobilisées doivent faciliter les processus de changements par une approche et un accompagnement personnalisés en mettant la personne au cœur du dispositif.
- Nous proposons plusieurs types d'appui : informatif, méthodologique, de mise en relation.
- Nous utilisons des tests de personnalité, d'aptitude, des référencements métiers, portfolio de compétences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION / BILAN

L'ensemble des résultats d'évaluation sont remis au bénéficiaire. Un document de synthèse lui est remis à lui seul ainsi qu'un plan d'action réaliste et réalisable.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les conseillers bilan de compétences sont qualifiés et expérimentés : psychologues du travail, experts dans la conduite de bilan de compétences, ayant une solide connaissance du marché de l'emploi sur leur territoire.

Le référent·e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille à Toulouse et à Tarbes dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

Fiche mise à jour le : 24/07/2024

Contact Tarbes

accueiltarbes@adrar-formation.com - 05 62 93 95 26

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33